

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2019-14

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 19

votants : 28

OBJET :

**4 JOURS DE L'AIGLE
- RECRUTEMENT
D'UN VACATAIRE
POUR
L'ORGANISATION ET
L'ANIMATION DE LA
TOMBOLA À LA
CHAUMIÈRE
MICHAX**

L'an deux mil dix-neuf,
le : **Lundi 18 mars**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 mars 2019.

PRESENTS : M. Philippe VAN-HOORNE, Mme Marie-Pierre MAHÉ,
M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie
GOUSSIN, Mme Charlène RENARD, Mme Véronique LOUWAGIE,
M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Marie-José MARTIN,
Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël
MESNIL, M. Jean-Philippe THOMAS, M. Claude BELLUCO, M. Serge
DELAVALLEE, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et
Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : M. Pascal GUEUGNON qui a donné pouvoir à
M. Philippe VAN-HOORNE, Mme Nicole GONDOUIN qui a donné
pouvoir à Mme Nelly VIVIEN, M. Abdellah LHESSANI qui a donné
pouvoir à Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Gilles FONTAINE qui a donné
pouvoir à Mme Marie-José MARTIN, Mme Sandrine DURSUN qui a
donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a
donné pouvoir à Mme Charlène RENARD, M. Nicolas CLOLUS qui a
donné pouvoir à M. Jean-Luc PAULHE, M. Jean-Baptiste GAGEZ qui a
donné pouvoir à M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Arlette BOUCHAUD
qui a donné pouvoir à M. Serge DELAVALLEE et Mme Sabine
GUIRADO.

Madame Nathalie LENÔTRE a été nommée Secrétaire de Séance.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : 22 MAR. 2019

Publié

le : 22 MAR. 2019

Le Maire,

Dans le cadre de l'organisation des 4 Jours de L'AIGLE et des
animations lors des repas à la chaumière Jacques Michaux, il
s'avère nécessaire de faire appel à une personne pour assurer
l'animation de la tombola qui a lieu à chaque service.

Monsieur le Maire propose de recruter une personne qui se
chargera, en amont de la manifestation, de récupérer des lots
auprès des commerçants des environs et d'animer la tombola
lors des différents repas.

Considérant qu'il s'agit d'un travail spécifique et ponctuel à
caractère discontinu, la personne pourrait être rémunérée
après service fait sur la base d'un forfait de 1 000,00 € net.




Philippe
VAN-HOORNE

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

➤ **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au recrutement
d'un vacataire dans les conditions définies ci-dessus.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,



Philippe VAN-HOORNE